

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*

REGION DU SUD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MVILA

\*\*\*\*\*

COMMISSION DE BIWONG BANE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -- Work -- Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF DECENTRALISATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

\*\*\*\*\*

SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

MVILA DIVISION

\*\*\*\*\*

BIWONG BANE COUNCIL

\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002 /AAONO/P.U/C.BIWONG BANE/CIDM/2021

DU 12/04/2021

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE  
NGOAZIP 1, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA

REGION DU SUD

AUTORISATION : IW02500

IMPUTATION BUDGETAIRE : 55 27 351 01 641810 2221 821

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Ngoazip 1 dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud.

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- MOBILISATION DU CHANTIER ;
- COUVERTURE ET PLAFONNAGE ;
- MAÇONNERIE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE ;
- PLOMBERIE -SANITAIRE-REVETEMENT ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET VRD.

Les détails desdits travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le **Devis Estimatif et Quantitatif**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

### **3. DELAIS D'EXECUTION**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (3) mois**, soit **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

### **4. COUT PREVISIONNEL**

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à **Vingt millions (20 000 000) francs CFA**.

### **5. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

### **6. FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de la Décentralisation et du Développement Local**, Exercice 2021, imputation budgétaire N° 55 27 351 01 641810 2221 821

### **7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12** du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de quatre cent mille (**400 000**) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne le rejet de l'Offre.

### **8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Biwong-Bané, téléphone : 651 26 79 16, dès publication du présent avis.

### **9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Biwong-Bané, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme, non remboursable de quarante mille (40.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Biwong-Bané.

## 10. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la **Commune de Biwong-Bané**, au plus tard le 03 / 05 /2021 à 15h 00 minute précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002 /AAONO/P.U/C.BIWONG BANE/CIPM/2021  
DU 12 /04 /2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE  
NGOAZIP 1 DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA  
MVILA, REGION DU SUD**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 11. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

## **12. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps aura lieu le **10 / 05/2021** à partir de 15 heures 30 minutes précises dans la salle des actes de la Commune de Biwong-Bané, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

## **13. CRITERES D'EVALUATION**

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

### **Critères éliminatoires**

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- La note technique inférieure à 75% des « oui » ;
- La présence du soumissionnaire dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établis par le MINMAP.

*Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies sera purement et simplement rejetée.*

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies:

- La situation financière ;
- Les références du soumissionnaire dans les travaux de génie civil ;
- La qualification des personnels d'encadrement du projet ;
- La méthodologie, le planning et le délai d'exécution des travaux ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- La preuve de visite de site ;
- La disponibilité des matériels et des engins roulants appropriés pour l'exécution de ce type de travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

#### 14. ATTRIBUTION DU MARCHE

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux ; et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante.

#### 15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong-Bané.

#### 17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Fait à Biwong-Bané, le 12 MARS 2021

LE MAIRE  
(Autorité contractante)

Ampliations :

- PREFET/MVILA
- ARMP
- Président de la CIPM/MVILA
- CRTV/Sud
- SOPECAM/Sud
- Affichage
- Archives/Chrono





Quesada - 1900  
Royal Library  
of Belgium

18 NOV 1901